

Ry Bux. 11. may 56.

329. 323



Consieur mon Frere,

Le que j'avois vous n'avois pas recu mes lettres a son temps
Jusqu'à présent que cest vostre fils Ains qui na parssort
la premiere fois cest aders le 28 Avril. Il m'ont renvois
la lres vous lussis sur a son temps de vers celle du 2 May
Sed hoc non est tanti. Pour nostre fils je ~~confess~~ que le
temps de sa souffrance ma est plus difficile a surmonter que
son absence sachant quelle est l'esperance de nostre vocation
et que nostre parant est dans les lieux qui garde nos despoits
et je trouve que ce n'est pas une petite aide a la sante spiri
tuelle de toute une famille, de voir partir quelqu'un au sejour
et j'avois esperance. Car bien quel ne est rien si commun que la
mort elle ne fait presque point d'impression tant quelle ne
touchs a quelqu'un de nos membres; alors nous sommes de cour
ce que nous confessons de bouche que nous sommes mortels
Les plus vieux en reçoivent instruction et consolation et les
jeunes gens apprennent a se cognoistre et a ne faire pas si grand
cas durs vies passagers et durs char qui se font aussi bien en
sa fleur que son seclin. La Mort donnera au temps ce qu'elle
a refusé a la raison et commener a se rendre & comprendre quel
le vit a Dieu et a nous nous arant monstre le chemin a la vraye

Hug. 37.

vis par son exemple. Pour les affaires de Bourgogne nous n'a-
vons garde de vous procurer nos lettres & que nous auray à faire
dans l'irrésolution de leurs Altesse. M. de Dona croit de
toucher la un fonds mais il est fondé et se trouve entre les mains
de M. de Hornet. Quand M. Marlot estoit en Bourgogne on
disoit que les affaires ne se pourroient voir qu'en Paris
ou en Madrid. Et nous savons que M. l'Ambassadeur de Bruen
avoit été Commission & nous faisoit espérer un bon fil
Dieu la rappelle et nous sommes demeurés à la brassé. Dieu sçait
ce que nous devendrons et ce qu'on sera. Nullam hic video con-
stantiam in factis nullam in dictis veritatem. On parle d'envo-
yer quelque en Islande ou on dispute la Commission que Ma-
dans le P. Donapou a donné au frere de M. Marquis ad. di-
sant que cette charge a quelq' correspondance avec celle de
Pismen Nobles. M. de Jager se a fait une deduction pour le
droit de S. A. Ma j'en lair pas voir. Nosta Pusia omnia
est tractat et ainsi les affaires se manient a sa fantaisie.
Il nous faudra voir S. A. Madams. avons parlé avec M.
l'Ambassadeur d'Espagne. Vosus Cantilona et chez S. A. Mad.
ce sera plus nous. Je vous diray davantage la prochai-
ne fois. Vostre devot
Vostre dévot

De la Haye le 19 Mars 1656

Vostre dévot

J. de Willem

Le Roy de Suède dit on sçait

mont. tout de bon quoi qu'il

les députés de Brandeb. et autres font difficulté de l'entendre
pour tant mieux sçavoir s'il y a quelque négociation avec les Estats
de ce pays. Ils font difficulté de faire voir les traités avec
la Suède & montrent seulement l'Extract de deux articles
disant que le reste ne les touche pas.

22
Luis
nams
or
s
un
li
th
ie
n=
wo
Ma.
i
2
6
hai

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



Mrn Hoor

Mrn Hoor van Zuytscom de
Riddr de Raadt van S. H
den Prins van Orangis; n^o tot

gerecommandeert
aen Agent Verelst.

Brussel

